

# INTERFACES

#47 - JUIN 2024 - WWW.PAYSDENAY.FR \_\_\_\_\_ Le magazine de la Communauté de Communes du **Pays de Nay**

Angaïs | Arbéost | Arros-de-Nay | Arthez-d'Asson | Assat | Asson | Baliros | Baudreix | Bénéjacq | Beuste | Boeil-Bezing | Bordères | Bordes | Bourdettes | Bruges-Capbis-Mifaget | Coarraze | Ferrières | Haut-de-Bosdarros | Igon | Labatmale | Lagos | Lestelle-Bétharram | Mirepeix | Montaut | Narcastet | Nay | Pardies-Piétat | Saint-Abit | Saint-Vincent



**P.04 • LE DOSSIER À LA UNE**  
**Mobilités :**  
**la feuille**  
**de route**  
**2024/2030**

**P.09 • LE CLIMAT ET NOUS**  
Plan Climat :  
Des actions pour  
la transition !

**P.12 • FINANCES**  
Le budget 2024  
est en place

**P.14 • ACTION & PROJETS**  
Les jeunes  
à la découverte  
des Pyrénées

**P.18 • CULTURE AU CENTRE**  
Quand le Pays de  
Nay cultive les arts

**PAYS de NAY**  
COMMUNAUTÉ DE  
COMMUNES



**V**u du ciel, on croirait à un long serpent dont l'une des extrémités se jette dans le Gave de Pau et l'autre pénètre dans un tunnel de 200 m sous le château de Dufau à Coarraze, avant de se perdre dans les fossés et les champs. Quel est cet édifice ? Un indice : on sait qu'il a été construit en 1860, sous Napoléon III... Mais pour quel usage ? Et à quoi sert-il de nos jours ? La vérité est ailleurs, en page 22...



# Regard sur  
notre territoire

### ● Le Pays de Nay dans un nouveau logo !

Parce que le Pays de Nay évolue, parce que les codes esthétiques d'hier ne sont plus ceux d'aujourd'hui, et parce qu'enfin la communauté de communes veut continuer de communiquer efficacement ses valeurs en tenant compte de ces changements, elle a refondu son logo qui datait de 2011. Il s'agit d'une évolution plutôt que d'une révolution : mais c'est un nouveau logo qui est proposé.

La typographie épaisse est radoucie par son style manuscrit.

Le N de Nay dessine vallée et montagne au centre du logo : un N représentatif, identitaire, qui place le territoire au premier plan.



Le tout sera encadré par une nouvelle charte graphique qui fixera les codes des outils et supports de communication de la CCPN.

RESTEZ CONNECTÉS  
**Suivez l'actualité  
du Pays de Nay :**

 @paysdenay

 @ccpaysdenay

[www.paysdenay.fr](http://www.paysdenay.fr)



**Intramuros**  
Application  
mobile gratuite



**Plus d'infos en ligne sur**  
[emag.paysdenay.fr](http://emag.paysdenay.fr)

**P.02** ● REGARD SUR...

**P.03** ● ÉDITO

**P.04-08** ● **LE DOSSIER À LA UNE**  
Mobilités : la feuille  
de route 2024/2030

**P.09-11** ● LE CLIMAT ET NOUS

**P.12-13** ● FINANCES

**P.14-17** ● ACTIONS & PROJETS

**P.18-19** ● CULTURE AU CENTRE

**P.20** ● VISAGES

**P.21** ● IDÉES COMMUNES

**P.22** ● ...NOTRE TERRITOIRE

**P.23** ● À VOIR, À FAIRE, À VIVRE

**P.24** ● À L'AFFICHE



**Plus d'infos en ligne sur**  
**emag.paysdenay.fr**

Tout au long de votre magazine,  
ce pictogramme vous permettra de retrouver  
encore plus d'infos sur notre emag :  
[emag.paysdenay.fr](http://emag.paysdenay.fr)

**Directeur de publication :**

Christian Petchot-Bacqué

Avec la collaboration des Services de la CCPN

**Conception et rédaction :** Agence KA2

**Crédit photo :** Laurent Wangermez, Communauté  
de communes du Pays de Nay

**Impression :** Imprimerie Laplante

Dépôt légal JUIN 2024



## ÉDITO

### La communauté de communes construit les mobilités de demain

Le dossier à la une de notre magazine Interfaces porte sur les « mobilités ».

Sur de nombreux territoires français, la mobilité - et même les mobilités - est devenue un enjeu central. Le nôtre ne fait pas exception. Ici aussi, il s'agit de favoriser le développement des mobilités actives pour tous, de renforcer l'intermodalité\*, de lutter contre l'autosolisme\*\* avec un usage facilité du vélo et, enfin, de réduire au maximum l'impact environnemental de nos déplacements.

Ces trois dernières années, la Communauté de Communes du Pays de Nay a continué à construire cette compétence mobilités, avec une commission dédiée. Et en partenariat avec la Région Nouvelle-Aquitaine, collectivité compétente au final, nous venons de signer un « contrat opérationnel de mobilités » pour 6 ans. Le développement des transports en commun et des itinéraires cyclables en sera un des points forts.

L'action environnementale du Pays de Nay, c'est aussi, dans le cadre de notre Plan Climat-Air-Énergie Territorial (PCAET), le renforcement du tri des biodéchets - pour séparer encore plus facilement la part biodégradable de votre poubelle - et le projet de réutilisation des eaux usées afin de baisser la consommation d'eau douce.

Autre actualité saillante dans ce nouveau numéro d'Interfaces et autre levier d'attractivité pour notre territoire : la création de l'association Aéropolis. Composée d'acteurs publics et privés, elle va booster les énergies et la dynamique économique de ce grand pôle industriel.

L'été approchant, je terminerai en évoquant l'ouverture, au mois de juillet, de l'espace extérieur de la piscine Nayeo avec ses 250 m<sup>2</sup> de bassins ludiques. Une perspective rafraîchissante ! Et je prends un peu d'avance sur le calendrier pour vous indiquer que la Une du magazine Interfaces de cet automne sera consacrée... à l'ouverture de l'Espace culturel du Pays de Nay !

D'ici là, bel été à tous !

**Christian Petchot-Bacqué**

Maire de Lagos,

Président de la Communauté de Communes du Pays de Nay (CCPN)

\* Aptitude d'un système de transports à permettre l'utilisation successive  
de plusieurs modes de déplacement.

\*\* Pratique solitaire de l'automobile.



LE DOSSIER À LA UNE

# Mobilités : la feuille de route 2024/2030

Dans le cadre d'un contrat opérationnel avec la Région Nouvelle-Aquitaine, la CCPN a commencé à déployer un vaste plan d'actions pour faciliter les déplacements sur son territoire et, de préférence, en transports en commun et à vélo !



# 1 | Un plan pour des mobilités plus douces

Dans la déclinaison du Plan Climat-Air-Énergie territorial du Pays de Nay récemment adopté, et après 3 ans de travail avec la Région pour faire un état des lieux et des besoins, puis pour définir ce qui relève de la compétence de chacune, la CCPN et la Région viennent de signer un contrat opérationnel de mobilité. La Région conserve ainsi les transports en commun, trains express régionaux (TER) et lignes de bus ou le transport scolaire, mais, avec son soutien, la CCPN, en plus du transport à la demande, porte et met en œuvre un plan local pour développer des modes de déplacement plus sobres et décarbonés.



## ➔ Les engagements de la Région :

- Un arrêt systématique à Assat pour tous les TER
- Prolongation de la ligne de bus 535 Pau-Montaut jusqu'à Lourdes

**« La CCPN met en œuvre un plan local pour développer les mobilités décarbonées »**

## ● Des services « mobilité » :

- Création d'un service de location de vélos à assistance électrique en location longue durée. Un parc de 60 vélos à assistance électrique sera déployé en 2 ou 3 phases d'acquisition à partir de fin 2024/début 2025.
- Développement du covoiturage via la plateforme Covoit Modalis qui met gratuitement en relation conducteurs et passagers.



## ➔ 4 fois plus de bornes de recharge électrique en 2025

Aujourd'hui, 6 communes sont équipées de bornes de recharge publiques déployées par Territoire d'énergie 64 (Asson, Bénéjacq, Bordes, Coarraze (gare), Montaut et Nay). À l'horizon 2025, 22 nouveaux points de charge sont à l'étude sur les espaces publics d'une dizaine de communes du territoire pour répondre aux besoins des voyageurs en itinérance.

### • Des infrastructures

- Création de 2 nouvelles aires de covoiturage à Coarraze (Monplaisir) et Lestelle-Bétharram (Sanctuaires). Sur 8 autres sites déjà utilisés par les covoitureurs, les accès seront sécurisés et une signalétique bien visible installée.
- Création d'itinéraires cyclables locaux ainsi que des véloroutes et voies vertes identifiées dans le schéma cyclable (voir ci-après).
- Réflexion pour requalifier la Route départementale 936 pour sécuriser les déplacements piétons et cyclistes entre la cité scolaire de Nay et le Parc d'Activités Économiques de Monplaisir.
- Développement du Pôle d'Échange multimodal à la gare de Coarraze-Nay, avec la création d'un parking multimodal incluant une aire de covoiturage et des continuités douces à l'est de la voie ferrée. Une étude va être lancée pour imaginer les aménagements et la traversée de la voie ferrée.



### • En 2024

- TER
- 2 lignes de cars régionaux
- Transport à la demande
- 1 aire de covoiturage sur Boeil-Bezing

« La CCPN s'inscrit dans la compétence de la Région Nouvelle-Aquitaine pour les mobilités »



DIXIT

**Il faut se déplacer autrement !**

" Depuis 2019 et la loi d'orientation des mobilités, la CCPN s'est pleinement saisie du sujet et de l'objectif de réduction des émissions de CO<sub>2</sub> et de gaz à effet de serre. Pour les générations futures et pour la planète, il faut se déplacer autrement ! Pratique du vélo, covoiturage, intermodalité, nous avons voté des investissements d'ampleur et fait le choix de structurer le territoire. Ainsi, je me réjouis que le schéma cyclable se concrétise aujourd'hui et donne la possibilité à tous d'aller à vélo, à l'école, au village, au travail, et... vers l'Atlantique ou la Méditerranée "

**Francis Escalé**

Maire de Baudreix, vice-président en charge des mobilités



### • En 2030

- TER
- 2 lignes de cars régionaux
- Transport à la demande
- 3 aires de covoiturage et 8 sites signalés et aménagés pour faciliter la pratique
- 1 appli pour mettre en relation les covoitureurs
- De nouveaux tronçons cyclables
- Aménagement du pôle intermodal de Coarraze-Nay



## 2 | Top départ pour le schéma cyclable !

Dans le cadre du déploiement du schéma cyclable de la CCPN, les cheminements cyclables continuent de se développer sur le territoire. Un investissement d'envergure pour favoriser la pratique du vélo sur les trajets du quotidien, les loisirs et vacances.

**« 6 millions d'euros sur les années 2024-2027 »**



### ➔ Montagne béarnaise : de nouveaux chemins

Dans le cadre du Plan Avenir Montagne, la CCPN et les communautés de communes voisines de la Vallée d'Ossau et du Haut-Béarn lancent une étude sur les itinérances vélo qui vise notamment à identifier de nouveaux chemins pour relier les 3 territoires.

Les travaux sont terminés depuis quelques semaines sur le chemin latéral, l'un des axes structurants du schéma cyclable de la CCPN. Sur la rive droite du gave de Pau, un itinéraire cyclable de 11 kilomètres a été aménagé au 1<sup>er</sup> semestre 2024 entre Assat et Coarraze en passant par Bordes, Boeil-Bezing, Baudreix et Mirepeix. « *Nous travaillons aujourd'hui avec les communes sur l'identification de la voirie d'intérêt communautaire* » indique Paul Hourticq, chargé de mission vélo. Les travaux suivants seront inscrits au programme d'investissement 2025/2026.

### ● De nouveaux services vélo

Pour favoriser la pratique, la CCPN vient de commander 70 appui-vélos (mobiliers pour accrocher ou appuyer sa bicyclette) bientôt implantés sur les sites les plus fréquentés, les services publics, les centres-villes ou les grands axes. La communauté de communes a également acheté 2 bornes de réparation de vélo (rustine, gonfleur, outils...) qui seront en libre-accès.

### ● Le schéma cyclable à ce jour

#### 2 axes Nord/Sud :

- En parallèle du Gave de Pau, le tronçon local de la Vélosud, de Narcastet à Lestelle-Bétharram est un itinéraire de piémont pyrénéen
- En rive droite du gave de Pau : le chemin latéral

**« Le plan pour les mobilités ce sont aussi des déplacements piétonniers au quotidien »**

### ➔ Budget de l'opération

L'investissement total prévu sur 3 ans pour la réalisation du schéma cyclable est de l'ordre de 6 millions d'€.

Sur le budget 2024 de la CCPN, un programme de réalisation de 2,446 M€ a été inscrit, avec un prévisionnel de recettes de subventions de 1,561 M€.



**Plus d'infos en ligne sur**  
**emag.paysdenay.fr**

## ➔ Vélosud : de l'Atlantique à la Méditerranée

Plus accessible que la route des cols, la V81, désormais baptisée « Vélosud », relie Bayonne à Perpignan. Elle traverse le Département qui la finance à 80 % et, de village en village, le Pays de Nay. De Narcastet jusqu'à Lestelle-Bétharram\*, sur 25 km de long, dont 12 km de voie verte, la Vélosud est classée « facile ». Axe touristique de plus en plus emprunté, elle donne à voir quelques-uns des plus beaux sites du Pays de Nay, tels les sanctuaires de Bétharram, la passerelle de Baburet ou le pont de Claracq.



Secteur pont d'Assat

\*En projet, 2024-2027, sous maîtrise d'ouvrage du Département :

- tronçon Narcastet-Balirios
- tronçon Igon-Asson

« La Vélosud donne à voir quelques-uns des plus beaux sites du Pays de Nay »

### Légende

- Piste cyclable existante
- - - Vélosud en projet



## 3 | Le transport à la demande renouvelle sa flotte de véhicules

Reparti à la hausse après le Covid, le « Petit Bus », transport à la demande du Pays de Nay, compte de plus en plus de passagers sur les 29 communes du territoire. Ils profitent depuis quelques semaines de nouveaux véhicules.

Le 2 avril dernier, après 10 ans de bons et loyaux services, les deux bus ont été remplacés par le prestataire AMS Caralliance, par un Opel Movano 9 places équipé pour le transport des personnes à mobilité réduite et un Renault Kangoo électrique.

### • En chiffres



**6 223**  
passagers  
transportés  
en 2023 (+ 13,4 %)



**5 829**  
trajets effectués  
en 2023

### • C'est nouveau aussi !

Les communes, les CCAS et les services sociaux ont la possibilité d'acheter des carnets de tickets de transport pour les attribuer aux personnes qui ne peuvent se déplacer autrement.



Plus d'infos et de vidéos en ligne sur [emag.paysdenay.fr](https://emag.paysdenay.fr)





# Plan Climat : actions pour la transition !

Après une dernière phase de concertation à l'automne 2023, la CCPN a validé son Plan Climat-Air-Énergie Territorial (PCAET) le 18 décembre dernier. Anticipant les effets du changement climatique, le PCAET témoigne de l'engagement concret de la communauté de communes pour limiter sa consommation énergétique - objectif : -43 % entre 2023 et 2050 -, réduire ses émissions de gaz à effet de serre et préserver l'environnement...

Transport, logement, développement économique, ressource en eau, gestion des déchets... Autant d'actions pour la transition.

## 1 | Ressource en eau : anticiper les pénuries

Les ressources en eau douce du territoire ne sont pas inépuisables. Moins de neige, plus de chaleur, la CCPN anticipe de possibles pénuries et vient de lancer une étude sur la réutilisation des eaux usées traitées et rejetées par les stations d'épuration.

Les chiffres ne sont pas encore alarmants par rapport à d'autres territoires voisins où la sécheresse s'installe durablement sur plusieurs mois, mais, comme le montre le diagnostic du PCAET-Volet Eau, les pénuries d'eau douce pourraient être de plus en plus marquées à cause du déficit de pluviométrie, mais aussi de la pression humaine de plus en plus importante sur la ressource d'eau douce du territoire. Forte de ce constat, la CCPN vient de lancer une étude sur le recyclage des eaux issues des stations d'épuration.

### ● Une 2<sup>ème</sup> vie pour les eaux usées et retraitées ?

« Même non potables, ces eaux sont propres et aujourd'hui rejetées dans le milieu naturel », explique Christophe Garcia, responsable du Service Eau et assainissement de la CCPN. « L'étude a pour objectif de voir s'il est possible de les utiliser et comment, à la place de l'eau douce, pour nettoyer les rues, alimenter les bornes incendie ou irriguer certaines cultures, par exemple. » Sur un périmètre de 10 km autour de deux stations d'épuration, Assat-Bordes et Nay-Baudreix, l'étude commencera par un état des lieux et du potentiel : volume et qualité des eaux rejetées, mais aussi besoins en eau autour des stations (irrigation agricole, utilisation industrielle, entretien de voirie, curage des réseaux, arrosage des espaces publics, soutien aux cours d'eau...). Les résultats de cette étude seront présentés d'ici un an.



Station d'épuration d'Assat-Bordes

« L'étude commencera par un état des lieux et du potentiel »

### ➔ Repère

Dans le Pays de Nay, on consomme 100 litres d'eau par jour et par personne.



Plus d'infos et de vidéos en ligne sur [emag.paysdenay.fr](https://emag.paysdenay.fr)

## ➔ Payer l'eau en fonction de sa consommation ? La question est dans les tuyaux

En 2025, conformément à ce qu'exige la loi, le prix de l'eau potable devrait être calculé selon la consommation et de plus en plus élevé quand elle augmente : « Les "gros" consommateurs ne sont pas forcément des particuliers qui représentent 50 % de la consommation, mais plutôt des industriels ou des propriétés agricoles », précise Christophe Garcia. Rien n'est encore décidé quant aux prix et à la progressivité des tarifs, mais l'objectif de réduction de la consommation est affiché et, là aussi, conforme à la loi : - 10 % en 2030.



Défi familles - Animation sur site

## ● Économiser l'eau : les familles du territoire ont relevé le défi !

De mars à juin 2024, 15 familles volontaires ont été accompagnées pour réduire durablement leur consommation d'eau. Ont-elles réussi ? Résultat en septembre !

Ateliers, visites, conseils et astuces : pendant 4 mois, 15 familles du territoire ont participé au défi "Baisse ta cons'eau" proposé par l'association Ecocène et soutenu par la CCPN, l'Agence de l'eau Adour-Garonne et la Région Nouvelle-Aquitaine. Objectif : réduire sa consommation d'eau potable. « Nous avons des couples avec ou sans enfants, des personnes de tous les âges, toutes

très motivées », indique Christophe Garcia. « Le 1<sup>er</sup> mois, elles n'ont rien changé à leurs habitudes et mesuré leur consommation de départ. Puis elles ont été équipées de kits pour réduire le débit des robinets, elles ont visité la maison de l'eau, une station d'épuration et modifié certaines de leurs pratiques quotidiennes. » Les résultats chiffrés du défi seront connus à la rentrée, mais le suivi mensuel des consommations montre bien, au terme de l'aventure, une baisse réelle de la consommation et des montants sur les factures d'eau.



## DIXIT

### Tous concernés !

" Même s'il a beaucoup plu cette année et que les nappes sont rechargées, nous savons que nous allons connaître de nouveaux épisodes de sécheresse dans les années qui viennent. La ressource en eau douce doit être protégée. La CCPN explore plusieurs pistes innovantes et reconnues comme telles par les nombreux partenaires qui nous soutiennent, mais nous sommes tous concernés, particuliers, communes et professionnels. "

**Alain Caperet**

Maire de Montaut,  
vice-président eau-assainissement

**« 15 familles du territoire ont participé au défi "Baisse ta cons'eau" proposé par l'association Ecocène et soutenu par la CCPN »**



## 2 | Le tri des biodéchets : des solutions adaptées pour chaque foyer !

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2024, la mise en place de solutions pour le tri des biodéchets est obligatoire pour les collectivités qui, comme la CCPN, ont la compétence « collecte des déchets » sur leur territoire. L'objectif ? Donner aux habitants des moyens de trier la part biodégradable de leur poubelle. La CCPN est déjà engagée dans cette démarche depuis 15 ans ! Petit mémo pour les nouveaux...

**T**rier et valoriser les biodéchets alimentaires, la pratique est déjà largement ancrée sur le territoire, notamment dans ses parties les plus rurales où elle relève depuis toujours du "bon sens paysan". « Nous n'avons pas attendu la loi pour proposer des solutions de compostage à domicile », rappelle Sandrine Loustalet, responsable du service Déchets de la CCPN. « Depuis 2009, la CCPN fournit composteur et bio-seau à tous les foyers qui en font la demande. Beaucoup de maisons avec jardin sont aujourd'hui équipées et celles qui ne l'étaient pas encore sont en train de sauter le pas. » Objectif des mois qui viennent : essaimer le compostage en habitat collectif.

### • Composteurs à partager

Les cantines scolaires comme celles d'Assat, de Montaut ou de Bénéjacq commencent à installer et à gérer leur propre composteur. De même, certains immeubles où le composteur est partagé : « C'est le défi des prochains mois », souligne Sandrine Loustalet. « Nous avons besoin des élus, des gestionnaires de logements ou de résidences pour impulser la dynamique et surtout, nous avons besoin de citoyens motivés qui s'engagent pour faire vivre les composteurs ! » Avis aux amateurs !



**413 composteurs individuels**  
distribués en 2023

**216 composteurs individuels** déjà  
distribués entre janvier et mars 2024

#### + D'INFOS

Pour devenir référent d'un site de compostage partagé, contactez le service Déchets au 05 59 61 11 82.



Composteur cantine d'Assat

#### → Repère

Les déchets alimentaires biodégradables représentent 1/3 de nos poubelles.

### • Le tri des biodéchets alimentaires, des résultats encourageants

Bonne nouvelle : depuis 3 ans, et malgré un nombre plus important d'habitants, le poids des ordures ménagères est en baisse sur le territoire !



**2021 :**  
**5 600 tonnes**  
d'ordures ménagères incinérées

**2023 :**  
**5 246 tonnes**  
d'ordures ménagères incinérées  
(-6 % en 3 ans)



**Plus d'infos et de vidéos en ligne sur [emag.paysdenay.fr](https://emag.paysdenay.fr)**



#### DIXIT

### Tontes, feuilles, branches ne sont pas des déchets !

" Le compostage des biodéchets alimentaires est une pratique désormais comprise et bien répandue. Mais nous devons progresser sur la réduction des déchets verts dont les tonnages ne baissent pas. Les végétaux n'ont pourtant rien à faire dans les déchetteries ! Compostés, broyés ou utilisés comme paillage, ils constituent un amendement naturel et gratuit pour les sols des jardins. "

#### Stéphane Virto

Maire de Mirepeix, vice-président en charge des déchets

# Budget 2024 : la CCPN solide sur ses appuis !

Voté le 8 avril dernier, le budget 2024 témoigne d'une situation financière saine. 2024 s'annonce comme une année d'investissement significative !



**DIXIT**

## Un budget solide et solidaire

" Approuvé ce début d'année, le Pacte financier et fiscal nous a permis de mettre tous les sujets sur la table et de les traiter. Comme nous l'avons souhaité, il renforce la solidarité avec les communes et, avec presque 26 millions, rend visible l'ampleur de l'investissement réalisé sur le mandat. "

**Bruno Bourdaa**

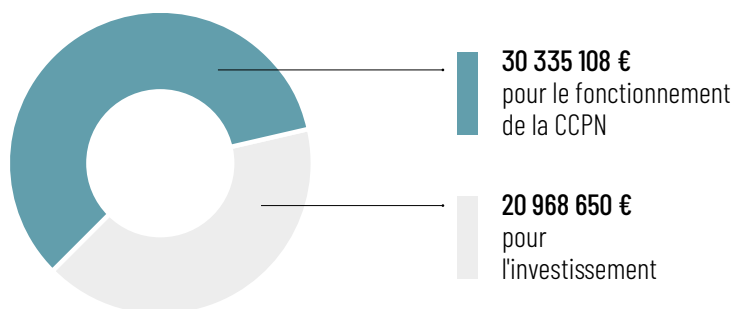
Maire de Nay, vice-président aux finances

**« Le Pacte Financier et Fiscal valorise les relations financières entre les communes et la CCPN »**

### + D'INFOS

Services Financiers :  
05 59 61 11 82

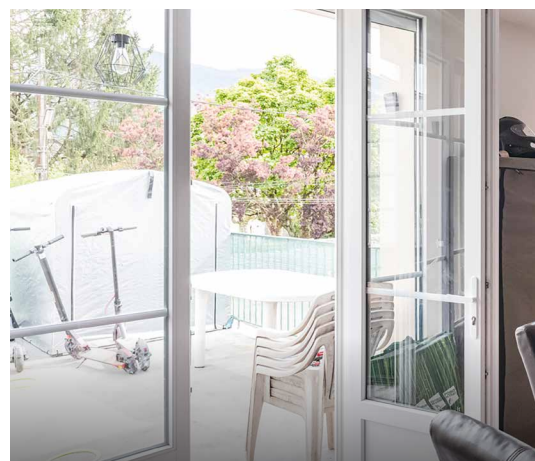
## Le budget principal : 51 303 758 €



Avec les 13 budgets annexes (eau, assainissement, piscine Nayeo, Office de tourisme, les 6 zones à vocation économique...), le budget total, consolidé, de la CCPN est de **60 554 098 €**

## Le Pacte Financier et Fiscal est adopté !

Le conseil communautaire a adopté son pacte financier et fiscal (PFF) le 12 février dernier. Lancée en juin 2023, cette démarche – volontaire, elle n'est pas obligatoire – fixe les relations financières des communes avec la CCPN et les moyens budgétaires à mobiliser pour financer les services et les projets de la mandature des communes et de leur communauté. Elle permet aussi de fixer les règles financières en matière de fonds de concours, attribution de compensation, mutualisation, transfert de compétences... Solidaire, le Pacte renforce le soutien aux communes les plus modestes par différents dispositifs et prévoit notamment une majoration de la Dotation de Solidarité Communautaire de 300 000 €.







Espace culturel

### ● Zoom sur la fiscalité

- Dans le cadre de ce pacte financier et fiscal, le taux de la taxe foncière sur les propriétés bâties augmente d'un point (de 0,45 % à 1,45 %).
- La taxe sur les ordures ménagères et la taxe foncière sur les propriétés non bâties restent stables.
- Pour les entreprises, le taux de la contribution foncière des entreprises passe de 25,03 % à 25,28 %, ce qui générera un produit fiscal supplémentaire de 21 818 €.
- Pour les résidences secondaires, le taux de la taxe passe de 8,83 % à 8,91 %, ce qui générera un produit fiscal supplémentaire de 2 022 €.



Logement Lestelle-Betharam

## Les indicateurs sont au vert !

### ● Dette

En 2023, la capacité de désendettement de la CCPN est de 1,5 année (il s'agit du nombre d'années pour rembourser le capital de la dette avec l'épargne brute). Ce nombre d'années devrait augmenter légèrement en 2024 avec de nouveaux emprunts mais rester bien en deçà du seuil d'alerte qui est fixé à 12 ans.

### ● Épargne

En 2023, la CCPN dégage 2 198 000 € d'épargne pour financer ses investissements.

### ● Dépenses de personnel

Les charges de personnel représentent 13,8 % des dépenses de fonctionnement, très en deçà des moyennes nationales comparables (40,9 % à l'échelle nationale).



Chantier Col du Soulor

## ● Des investissements 2024



### CULTURE :

Travaux de l'Espace culturel : **5,63 M €**

Subventions restant à percevoir : **722 K €**

Emprunt : **2 M €**



### TOURISME :

Aménagement du col du Soulor : **4.6 M €**

**2,652 M €** de subventions prévisionnelles UE, État, Régions, Départements



### MOBILITÉ :

1<sup>ère</sup> tranche du Schéma cyclable : **2,446 M €**

Subventions prévisionnelles : **891 K €** (ADEME, DREAL, Département)



### DÉCHETS :

Réhabilitation de la déchetterie d'Assat : **1,86 M €**

Subvention : **200 K €**

Emprunt : **1,5 M €**



# Les jeunes à l'assaut de la montagne

L'été dernier, la CCPN et la Maison de la Montagne ont signé une convention de partenariat. Objectif : permettre aux habitants - et en particulier aux jeunes - de découvrir la montagne sous toutes ses coutures. Une démarche au long cours.

**F**évrier : un groupe d'une vingtaine de jeunes et leurs deux accompagnateurs moyenne montagne cheminent sur les sentiers du Parc National des Pyrénées. Le peu de neige les contraint à laisser les raquettes pour une sortie pédestre dans le Parc National. En revanche, ils disposent d'empreintoscopes pour analyser les traces d'animaux, de jumelles et de téléobjectifs pour observer les rapaces et les nombreux isards qui se reposent au soleil. Au gré de leur randonnée, ils discutent des risques en montagne et découvrent les « toues », ces cabanes de bergers traditionnelles en pierre. À peine rentrés, ils pensent déjà à la prochaine sortie : une course d'orientation qui leur permettra par exemple d'appréhender les notions de topographie et de relief.

**« Cette démarche (...) a pour ambition de familiariser les jeunes avec cet environnement »**



Sortie lac de Suyen - février 2024

## ● Objectif montagne

Ces sorties, ouvertes aux 11-17 ans du territoire et co-construites avec eux, sont le fruit d'« Objectif montagne ! ». Cette démarche commune de la CCPN et de la Maison de la Montagne a pour ambition de familiariser les jeunes avec cet environnement, proche mais souvent méconnu, et avec ses enjeux. Chaque action combine différents angles : sport, faune et flore, lecture du paysage, environnement, patrimoine, histoire locale... Une appropriation qui se diffuse aussi plus largement grâce à des actions grand public, comme la projection-débat autour du documentaire « Des hêtres à la cime périple pyrénéen », en février dernier.

### + D'INFOS

Service Jeunesse :  
05 59 61 11 82

### DIXIT

## Rendre la montagne accessible à tous

*"La montagne est un élément majeur de notre territoire. La rendre accessible à tous, c'est permettre aux habitants de la découvrir, la comprendre, la pratiquer et surtout de la préserver. C'est aussi un formidable outil pour développer l'éducation à l'environnement et la citoyenneté dans un contexte de transitions écologiques et sociales."*

### Michel Minvielle

Maire de Bordères, vice-président en charge de la jeunesse, de l'insertion-emploi et des coopérations



# Une nouvelle gouvernance pour Aéropolis

C'est officiel : l'association Aéropolis est créée. Composée d'acteurs publics et privés, elle soutient l'industrie sur le territoire et pilote la dynamique d'animation du pôle. Un levier supplémentaire au service de l'attractivité du bassin.

« La création de cette association est une nouvelle étape dans la structuration et le développement de l'écosystème Aéropolis » indique Serge Castaignau, vice-président en charge de l'économie. Historiquement, la zone s'est développée autour de l'établissement Turbomeca - Safran Helicopter Engines et en lien avec cette société. « La loi NOTRe a confié à la Région et aux intercommunalités la compétence économique. La CCPN a pris en charge la gestion, l'animation et la commercialisation du pôle », poursuit-il. « Des études stratégiques menées en 2020-2021 ont confirmé la vocation industrielle de la zone, mais aussi sa nécessaire diversification, au-delà de la filière aéronautique », ajoute François Gonnet, responsable du service développement économique de la CCPN. Pour poursuivre cette dynamique, la mise en place d'une gouvernance collective associant acteurs publics et privés a donc été validée.

## ● Formation et bien-être au travail

L'association Aéropolis prend désormais en charge 4 missions principales. « Concernant le volet de la formation, on capitalise sur les ressources présentes - le Centre de formation aux métiers de l'industrie et de l'aéronautique (CFAI) et l'école d'ingénieurs (CESI) - en fortifiant leur promotion. L'objectif est de mieux répondre aux problématiques de recrutements rencontrées par les PME et TPE », explique François Gonnet.

Le 2<sup>e</sup> axe vise à renforcer l'offre de services aux salariés de la zone, pour améliorer la qualité de vie au travail : « Après le restaurant et la crèche d'entreprises, le service de transport à la demande Safir, il est prévu de créer une conciergerie d'entreprises, des vestiaires extérieurs et de continuer à développer le réseau des voies cyclables sécurisées », complète Serge Castaignau.



DIXIT

## Aller au-delà de la filière aéronautique

"L'association Aéropolis nous permet d'aller plus loin avec notre partenaire historique, Safran HE, de renforcer la dynamique économique de la zone et d'impulser de nouvelles synergies au bénéfice du territoire."

### Serge Castaignau

Maire de Bordes,  
vice-président en charge  
de l'économie

## ➔ Les membres d'Aéropolis :

- Safran HE et la CCPN (membres fondateurs)
- ADI Nouvelle-Aquitaine, UIMM 65, CCI
- Les entreprises du pôle et Chemparc

## ● Animation et accompagnement de proximité

3<sup>e</sup> axe d'intervention : l'association poursuit l'accompagnement et l'hébergement d'entreprises, amorcés avec le Technocentre et la pépinière. « De nouveaux espaces modulaires seront aménagés sur site, de 350 à 600 m<sup>2</sup> supplémentaires, pour l'accueil des entreprises », précise l'élu. Un animateur, embauché par l'association, les accompagnera sur la R&D, la décarbonation, les recherches de financement, etc. Enfin, l'association doit relancer les actions en matière de transfert de technologie.

100 000 €

c'est le budget de l'association pour la 1<sup>ère</sup> année, abondé par Safran HE (15 000 €), CCPN (33 000 €), la Région (25 000 €) et un appel à projets.

+ D'INFOS

05 59 61 93 70

economie@paysdenay.fr



Zone Aéropolis

# Cet été, NAYEO vous fait prendre le frais !

La piscine NAYEO complète son offre par des jeux d'eau en extérieur sur 250 m<sup>2</sup> : une façon ludique de profiter de l'établissement en extérieur. Rendez-vous en juillet.

**A**u cœur de la période estivale, la piscine Nayeo est une oasis de fraîcheur pour les habitants et touristes du territoire : deux bassins (ludique et 25 m), le toboggan, un parcours gonflable, la pataugeoire pour les plus jeunes et l'espace détente invitent à venir piquer une tête et se détendre. « L'équipement fonctionne bien. Nous avons entrepris ces dernières années des aménagements techniques pour améliorer ses performances énergétiques », explique Marc Dufau, vice-président en charge de la culture et des sports. Il ajoute : « Mais nous nous sommes rendus compte que notre offre était un peu restreinte l'été. Nous avons souhaité la faire évoluer sur la période estivale pour coller davantage aux attentes des familles qui, à cette saison, apprécient aussi d'être en extérieur ».

## ➔ Le chiffre - 470 820 € HT

C'est le montant investi pour réaliser l'espace aqua-ludique par la CCPN, avec une aide de l'État, via la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (25 %).

### ● Un parc aqua-ludique pour s'amuser en plein air

Accessible depuis la piscine\*, donnant sur le parc, le nouvel espace se déploiera sur un espace de 250 m<sup>2</sup> : une aire composée d'une vingtaine de jeux d'eau colorés qui devraient enthousiasmer les enfants ! Un toboggan, des fontaines à eau, des tunnels, des circuits où coule une eau récupérée et traitée, permettront aux petits de s'amuser et de se rafraîchir sous la garde des parents, confortablement installés sur les baignoires ou à l'ombre des parasols de l'espace. Clou du spectacle : le « splashpad », un seau installé à plus de 5 m de haut, éclaboussera sans crier gare petits et grands qui s'aventureront à proximité... Le parc aqua-ludique sera ouvert tout l'été, aux horaires de la piscine et en accès libre.



**DIXIT**

### Un atout supplémentaire pour Nayeo

« La réalisation d'un espace aquatique extérieur s'avère un complément indispensable à l'offre de notre piscine Nayeo. »

**Marc Dufau**

Maire de Boeil-Bezing, vice-président, en charge de la culture et du sport



Chantier espace extérieur Nayeo - avril 2024

**+ D'INFOS**

[piscine-nayeo.fr](http://piscine-nayeo.fr)

\*L'espace sera accessible aux personnes à mobilité réduite



# Construction, rénovation : suivez le guide !

Vous avez un projet de rénovation d'un bâtiment ancien, de construction d'une maison ? La CCPN met à votre disposition des fiches pratiques ou des cahiers de recommandations pour vous accompagner et vous conseiller dans vos choix.

Réalisés avec l'atelier Architecture et Paysage et le CAUE\*, deux nouveaux cahiers sur les façades et les toitures sont désormais consultables. Interfaces vous explique.

## ● Des cahiers de recommandations... pour quoi faire ?

Depuis plus de 10 ans, la CCPN mène une réflexion collective et des actions autour de la préservation du paysage, atout du territoire. Déclinée dans une « Charte architecturale et paysagère » et dans un « Plan paysages », cette démarche a donné lieu, par exemple, à des actions pédagogiques auprès des écoles ou à une exposition itinérante dans les communes. La réalisation de fiches pratiques et cahiers de recommandations sur l'aménagement des espaces et le bâti, documents téléchargeables, complète ce dispositif. Après des recommandations sur les haies et clôtures, la CCPN vient donc de publier des guides pour les façades et les toitures, éléments majeurs de l'identité de nos villages.



## ● Qu'y trouve-t-on ?

Descriptifs, accompagnés de croquis et photos, les deux cahiers regorgent d'indications destinées à orienter les habitants. Pour les façades, un nuancier rappelle par exemple les teintes utilisées traditionnellement pour les enduits, les menuiseries et les ferronneries, les associations de couleurs harmonieuses ; l'organisation des ouvertures est également abordée, ou encore des conseils sur l'installation de dispositifs thermiques (climatisation, pompe à chaleur) en façade. De même, pour les toits, les matériaux à privilégier (ardoises et tuiles plates), les pentes et volumes optimaux en termes esthétique et énergétique, l'intégration de dispositifs d'énergies renouvelables (photovoltaïque par exemple) sont précisés et illustrés.

## ● Besoin d'aller plus loin ?

Les cahiers de recommandations recensent les questions les plus fréquentes pour chaque sujet. Le CAUE 64 peut apporter des conseils complémentaires. La plateforme locale France Rénov' oriente gratuitement sur les questions de rénovation énergétique.



DIXIT

## Conserver l'identité architecturale de nos villages

*" Ces outils permettent aux habitants et aux communes de participer à la démarche visant à conserver l'identité architecturale de nos villages et la cohérence de nos paysages. Ce sont des guides, une invitation à faire plus qu'une contrainte, qui participent de la préservation de notre cadre de vie. "*

### Jean-Pierre Faux

Maire de Narcastet, vice-président en charge de l'aménagement de l'espace et de l'urbanisme

➔ Toutes les fiches et recommandations sont téléchargeables sur [www.paysdenay.fr/articles/charte-architecturale-et-paysagere](http://www.paysdenay.fr/articles/charte-architecturale-et-paysagere)

+ D'INFOS

CAUE 64 : 05 59 84 53 66 / [www.caue64.fr](http://www.caue64.fr)

Plateforme locale France Rénov' : 05 59 05 95 53 / [france-renov.gouv.fr](http://france-renov.gouv.fr)

# Quand le Pays de Nay cultive les arts

Dans le cadre de ses compétences de soutien à l'enseignement de la musique et aux arts contemporains, la communauté de communes renouvelle ses conventions de partenariat avec l'école de musique et l'association Nayart. L'ouverture prochaine de l'Espace culturel incarne la dynamique du territoire.

## ● L'Espace culturel du Pays de Nay arrive

Baigné de lumière et couvert d'ardoises en phase avec la cité, le bâtiment de 2 300 m<sup>2</sup> qui accueillera très bientôt à Nay, une médiathèque avec des collections toutes neuves, un cinéma (2 salles), la ludothèque et le musée virtuel Micro-Folie (présenté dans un précédent numéro) est en cours de construction. Il a été conçu pour s'intégrer dans le paysage et faire le lien entre le plateau végétal et la place minérale, sera livré cet été. L'Espace culturel de Nay ouvrira à l'automne.

Ce lieu ressource, lieu de rencontres, de lectures et de conférences... permettra d'associer les personnes-ressources et associations qui œuvrent dans le champ culturel et artistique et de donner à voir la richesse culturelle dans sa diversité et pour tous les publics.

## ● Une attente forte dans les villages

Depuis octobre 2023, une exposition itinérante, composée d'un film et de panneaux pédagogiques, s'est déplacée dans les villages pour présenter l'Espace culturel aux habitants. Cette exposition itinérante a également été accompagnée de réunions publiques co-organisées avec les communes, pour répondre aux questions et recueillir les suggestions avant l'ouverture du lieu. « Nous avons été accueillis chaleureusement dans une quinzaine de communes. Les habitants se sont montrés enchantés et curieux d'en savoir plus sur le fonctionnement de cette nouvelle structure », se réjouit Marc Dufau, vice-président, en charge de la culture et du sport.

Certains élus ont accueilli l'exposition pendant une à deux semaines dans leur commune. D'autres ont fait le choix d'expliquer le projet lors des vœux à leurs administrés.

**« C'est un lieu ressource, lieu de rencontres, de lectures et de conférences... »**

### + D'INFOS

Service Culture :  
05 59 61 11 82







DIXIT

## Ces associations renforcent l'attractivité du territoire

*"Nayart et l'École de musique font partie de ces associations qui ont su rebondir après les années difficiles de la période Covid, grâce à l'engagement de leurs bénévoles. Ces deux associations se sont renouvelées ; chacune propose de nombreuses animations qui profitent à tous les habitants et en particulier aux jeunes. La collectivité a à cœur de les épauler, car elles rayonnent sur le territoire, participent à sa dynamique et renforcent notre attractivité."*

### Marc Dufau

Maire de Boeil-Bezing, vice-président, en charge de la culture et du sport

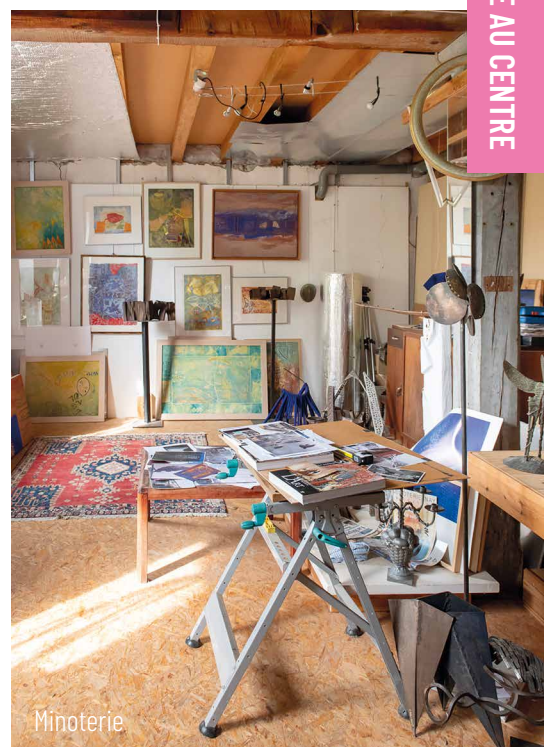
## • Dans Nayart, il y a art !

Fondée par le plasticien Chahab à la Minoterie de Nay, l'association Nayart s'est donnée une double mission : favoriser la découverte et la pratique de l'art auprès de tous les publics – enfants des crèches, scolaires, habitants, personnes en situation de handicap... – et épauler les jeunes artistes.

Création d'outils pédagogiques innovants pour les enseignants, constitution d'une artothèque et prêt d'œuvres aux particuliers, ateliers, rencontres...

Le dynamisme de Nayart et de ses bénévoles s'incarne aussi, cette année, au travers du projet « Voyages en paysage, une archéologie de l'intime ». Ce projet de deux ans en six actes donnera lieu à plusieurs expositions d'œuvres d'artistes, proposant un regard sensible sur la nature et croisant les enjeux de préservation de la nature et de la biodiversité, questions qui font sens pour chacun.

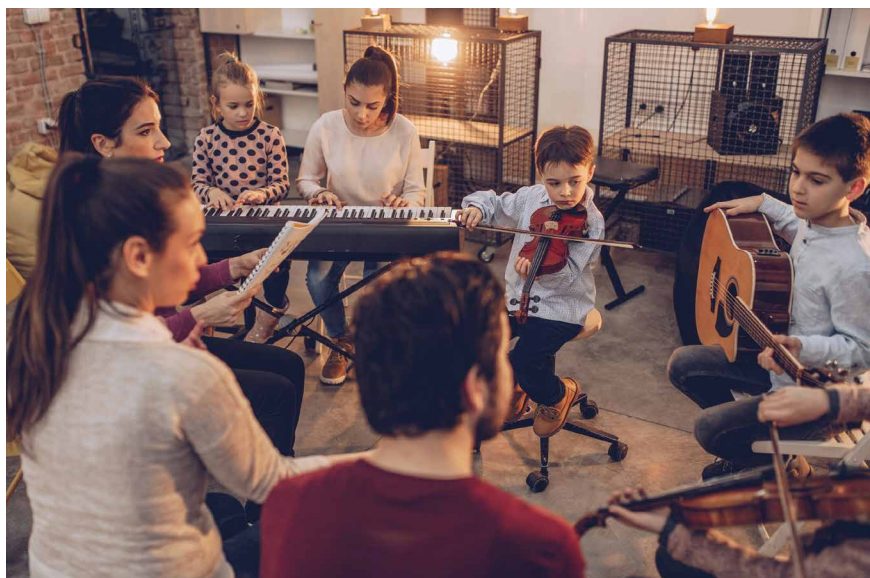
Pour accompagner cet acteur essentiel du territoire, la collectivité lui a renouvelé son soutien à travers la signature d'une convention d'objectifs et de moyens et l'octroi d'une subvention annuelle de fonctionnement de 12 000 € pour deux ans.



Minoterie

## • La communauté et l'École de musique au diapason

Portée par l'engagement de ses bénévoles, l'École de Musique en Pays de Nay (EMPN) va aussi au-delà de l'enseignement musical dispensé à la Maison des Associations de Coarraze. L'association intervient dans les crèches, les établissements scolaires et les instituts médico-sociaux du territoire, assure des éveils musicaux auprès de tous, participe à la vie des communes et travaille aux côtés du service culturel du Pays de Nay pour proposer des lectures musicales et des concerts. Dans le cadre du « Mois du son », la performance sonore et musicale d'André Minvielle, accompagné de Marina Jolivet, « Laissons Pousser les Oreilles », le 10 avril dernier à Bordères, en est le plus récent exemple, avec la participation des élèves de l'école de musique et une auberge espagnole conviviale. Pour soutenir l'ensemble de ces actions de sensibilisation et d'éducation à la musique, la communauté de communes a signé une nouvelle convention avec l'EMPN et s'est engagée à lui verser une subvention de 41 000 € en 2024. Une aide qui permet notamment de limiter les frais d'inscription pour les familles.



## « Je voulais donner envie aux petites filles de faire du vélo »

À Nay, elle vient d'acheter une maison qui regarde les Pyrénées. Dans les vallées, en haut des cols, elle se sent chez elle. Elisabeth Chevanne-Brachet - 14 tours de France au compteur - a posé son vélo en Béarn, mais n'abandonne pas le maillot : « Zabou » met sa ténacité au service du cyclisme féminin et du Tour féminin international des Pyrénées avec l'édition 2024.

**C**omme chez tous les champions, c'est d'abord une histoire de mental. Même si sa fibre musculaire est remarquable, même si elle a remporté 4 courses l'année de sa 1<sup>ère</sup> licence à 12 ans et 11 la suivante, c'est son entêtement, sa tolérance à la douleur et une résilience à toute épreuve, qui ont fait d'elle une grande cycliste. « Alors que j'étais 3<sup>ème</sup> sur le tour de France 2006, j'ai chuté dans le Mont Ventoux à cause d'une vis de pédalier. Et personne pour me donner un vélo de rechange ! Là, j'ai compris que le cyclisme pro féminin n'était pas à la hauteur des efforts consentis par les sportives. Revancharde, j'ai remporté le maillot à pois et la dernière étape. Mais cet épisode m'a fait prendre conscience qu'il fallait changer les choses ».



**« Je me bats pour les filles dans le cyclisme professionnel »**

### ● Une étape en Pays de Nay le 16 juin

L'ancienne championne du monde junior (1993), vice-championne de France élite en 2004 dans la roue de Jeannie Longo, quitte la compétition en 2006, mais pas le cyclisme. « Je me bats pour que les filles soient rémunérées, qu'elles aient un statut social. Les sportifs de haut niveau sur liste Elite ne cotisent pour la retraite que depuis 2012 ! Et il y a encore beaucoup à faire, même si le cyclisme féminin est de plus en plus visible : en 2022, j'ai assisté à la 1<sup>ère</sup> édition du tour de France femme comme ambassadrice pilote VIP et j'ai pu constater l'engouement que suscitait cette épreuve, les supporters sur le bord des routes, 19,4 millions de téléspectateurs derrière les écrans ! Moi, je n'avais jamais connu ça ».

### ● « Quel plus beau terrain de jeu que les Pyrénées ? »

Pour développer le circuit pro féminin, Elisabeth Chevanne-Brachet crée, il y a 4 ans, l'Association française des coureuses cyclistes avec Marion Clignet, 6 fois championne du monde et double médaillée d'argent olympique sur piste. Dans la foulée, elles lancent le Tour féminin international des Pyrénées, soutenu entre autres par la Communauté de Communes du Pays de Nay. « Je voulais donner envie aux petites filles de faire du vélo. Et quel plus beau terrain de jeu que les cols mythiques des Pyrénées... le Soulor, Hautacam ? » interroge la maman de 2 filles de 9 et 12 ans qui la suivent déjà en vélo et en triathlon !

Cette année, le Tour féminin international des Pyrénées part à l'assaut de l'Aubisque. Départ le 14 juin à Goudon et dernière étape Nay-Bosdarros le 16. Après, ce sera au tour d'Elisabeth Chevanne-Brachet de se ranger derrière la ligne de départ, celle du « Marathon pour Tous » des JO, le 10 août. Avec le mental... « et pour le plaisir ».



# Idées communes

Les communes du Pays de Nay, quelle que soit leur taille, regorgent d'idées innovantes ou insolites qui, une fois partagées, nous font tous avancer !

## BÉNÉJACQ

### ● Mobilier municipal : Bénéjacq fait appel aux talents locaux

Le mobilier de la salle du conseil municipal de Bénéjacq devait être remplacé. Plutôt que jeter et racheter du neuf, la mairie a pris une décision originale en accord avec ses principes de sobriété énergétique : faire appel aux talents des jeunes du lycée des métiers d'art de Coarraze, afin de redonner un coup de neuf à ces tables et chaises vieillissantes. Un choix qui a permis aux apprentis, encadrés par leurs professeurs, de travailler en ateliers pratiques pendant l'année 2023. Les terminales section « tapisserie » ont remplacé les mousses et les tissus des chaises, tandis que leurs camarades ébénistes ont rénové les plateaux stratifiés des tables. « *Le résultat est parfait* » reconnaît Sébastien Couradet, adjoint à la communication. « *Ils ont su donner une touche de modernité au mobilier tout en conservant l'esprit de ces pièces créées il y a plus de 40 ans.* »

La mairie a également sollicité des artisans locaux dont certains anciens du lycée de Coarraze pour transformer une salle de réunion en salle multimédia : une tapissière, un ébéniste et un infographiste ont relevé le défi. Résultat : fauteuils et sofa Louis XV ont pris des couleurs et la salle accueille maintenant une toile en 5 parties, figurant le passage du village de la ruralité à l'ère numérique.



## LAGOS

### ● « Un arbre, un enfant »

C'est le nom de l'opération menée par la mairie de Lagos, qui, en 2020, a proposé aux parents de nouveaux nés d'associer le nom de leur bébé à la plantation d'un arbre. Ainsi, les nourrissons peuvent parrainer une essence et la voir grandir ! Puis les enfants apprennent à s'en occuper en famille. Récemment, la mairie a organisé un atelier créatif avec l'association « Les Jardins de Lagos » pour remplacer les étiquettes en plastique par des petits panonceaux en ardoise sur lesquels sont peints les prénoms des jeunes parrains et marraines, suivis de leur année de naissance et du nom de l'essence choisie. En 4 ans, ont donc été plantés et baptisés dans le village une quinzaine d'arbres tout autour du stade. Une initiative citoyenne et environnementale qui pourrait semer des graines dans le Pays de Nay...



## ASSON

### ● Le soleil donne pour Asson !

À l'occasion de la réfection de la couverture de la salle Jean Labarre et Isarce à Asson, son toit va accueillir des panneaux photovoltaïques.

Ce chantier, programmé de juin à décembre

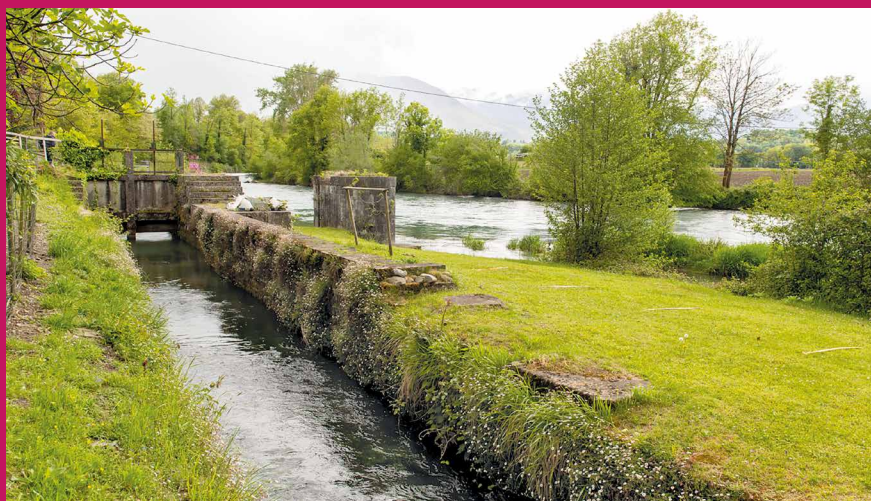
2024 est inédit dans la région : il s'agit en effet du 1<sup>er</sup> projet d'autoconsommation collective en Béarn. Asson, engagée dans le développement des énergies renouvelables et dans la valorisation de son patrimoine, va donc produire et consommer sa propre électricité à partir de l'énergie solaire. À la clé : des économies substantielles sur l'ensemble des bâtiments municipaux et même une recette supplémentaire, puisque le surplus de l'électricité produite sera revendu à un opérateur. Mieux : cette opération globale permettra de financer le désamiantage et la réfection de la toiture de la salle, dont les travaux sont estimés à 400 000 € HT. L'opération totale, évaluée à 916 000 € HT, sera financée par les subventions (256 500 € de la part du Département et de l'État/DETR) et la production d'électricité sur 20 ans.



# Canal historique

**A**u milieu du XIX<sup>ème</sup> siècle, la France connaît une période de sécheresse. La plaine de Nay n'est pas épargnée. Le Lagoin est à sec, des maladies commencent à se développer et le bétail tombe malade. Parmi les propriétaires terriens, le ton monte : « *On suffoque alors que les eaux du Gave ne sont pas si loin ! Il faut les amener jusqu'à nos champs, jusqu'à nos lavoirs et nos fontaines, parbleu !* »

Napoléon III entend cette colère et signe en 1860, à Biarritz, un acte constitutif autorisant la construction d'un canal qui détourne une partie des eaux du Gave pour les diriger vers le Lagoin, d'où part un réseau de fossés.



## ● 40 km et 12 communes

Encore aujourd'hui, quand les habitants parlent du « canal », ils font implicitement référence au canal du Lagoin. Mais il renvoie en réalité à plusieurs éléments : le cours d'eau, le canal d'amenée, le canal des côteaux (abandonné) et enfin celui de la plaine du Lagoin. Le canal d'amenée longe le Gave et la voie ferrée, puis pénètre dans un tunnel de 200 m sous le château de Dufau pour rejoindre le « répartiteur » de Coarraze où s'opère une bifurcation donnant naissance à deux branches distinctes.

Là, une partie des eaux est dirigée vers le nord-est pour soutenir le débit du Lagoin, tandis que l'autre partie alimente un canal accolé à la voie de chemin de fer Pau-Lourdes, sur une dizaine de kilomètres : c'est le « canal de la plaine ». Plus loin, à Meillon, le canal s'écarte de la voie ferrée pour rejoindre le Gave. Au XIX<sup>ème</sup> siècle, Napoléon III fait travailler des prisonniers pour parachever l'ouvrage par le canal des côteaux, dit aussi « canal des Anglais », destiné à l'irrigation de la plaine du Pont-Long (au nord de Pau)... Cependant, cette section n'a jamais servie : la pente, a priori mal calculée, rendait impossible l'écoulement de l'eau !

Le canal du Lagoin, lui, est encore en service. La société d'irrigation créée en 1860 pour le gérer s'est transformée en « syndicat d'irrigation de la plaine du Lagoin ». Elle est aux commandes des vannes du canal qui court sur 40 km et irrigue 12 communes pour 1,50 € par an et par habitant\*. À Mirepeix, l'impressionnante station de pompage permet à elle seule d'arroser 400 ha. Ce canal historique reste le symbole de la fertilité du Pays de Nay !

## ➔ Un canal, des canaux

En dehors du Lagoin, d'autres canaux de taille variable irriguent le territoire. Le canal du Saillat fait partie des canaux de Nay qui remontent au XIV<sup>ème</sup> siècle. Originellement à vocation de fossés défensifs, ils ont ensuite été utilisés pour alimenter ateliers et moulins. Plus loin, entre Bourdettes et Pardies-Piétat, tout un réseau de petits canaux arrosent les carrés maraîchers. Au XVIII<sup>ème</sup> siècle, le Baron Henri d'Espalungue accepte la création d'un canal de desserte, subdivisé en canaux : les petits canaux des cardèdes irriguent les terres de propriétaires cultivateurs d'Arros et de Saint-Abit.

\*Ainsi que les taxes versées par les agriculteurs.





## ESPACE DE VIE SOCIALE (EVS)

### SEPTEMBRE

#### 8 SEPTEMBRE

Journée du Sport en Famille - Journée Nelson Paillou à Bordes - découverte-initiation et pratique d'activités sportives

#### DU 30 SEPTEMBRE AU 4 OCTOBRE

Semaine Bleue - semaine internationale des personnes âgées sur la thématique du Sport "Bouger ensemble... pour entretenir la flamme !" programme de découverte d'activités sportives

### OCTOBRE

#### COURANT OCTOBRE

Animations dans le cadre d'Octobre Rose

**Et tous les ateliers et animations courantes proposés par l'EVS :** marche active, balades tranquilles, conversation en anglais, ateliers informatiques, ateliers seniors, ateliers réparation vélo, « les RDV du Jeudi », sorties-visites, ateliers d'échanges de savoir-faire...

### ➔ Plus d'infos

#### Retrouvez :

- Le programme complet de la Saison Culture sur [www.bibliotheques-paysdenay.fr](http://www.bibliotheques-paysdenay.fr) et sur l'application gratuite INTRAMUROS
- L'agenda des manifestations festives, culturelles et sportives sur le site de l'Office de tourisme : [www.tourisme-bearn-paysdenay.com/fr](http://www.tourisme-bearn-paysdenay.com/fr)
- Les activités de l'Espace de Vie Sociale (EVS) sur Intramuros et sur Facebook [EspacedeVieSocialeduPaysdeNay](https://www.facebook.com/EspacedeVieSocialeduPaysdeNay)



## OFFICE DE TOURISME

### JUIN

#### DU 14 AU 16 JUIN

➔ Tour Féminin International des Pyrénées - 3<sup>ème</sup> édition  
📍 Nay

#### DU 26 AU 30 JUIN

➔ Festival Terre d'Afrique - Afric à Nay  
📍 Nay

### JUILLET

#### 4, 5 ET 6 JUILLET

➔ Pyrène Festival - 10<sup>ème</sup> édition  
📍 Bordes

#### DU 15 AU 19 JUILLET

➔ Soulor et Spandelles le 19/07  
Cycl'n trip  
📍 Col du Soulor et Col de Spandelles + Vallée de l'Ouzoum

### AOÛT

#### 3 ET 4 AOÛT

➔ Festival de contes  
📍 Nay

#### 6 AU 10 AOÛT

➔ Festival de Musique France-Brésil  
📍 Pays de Nay

#### 18 AOÛT

➔ Passeyade Biarnese - 10<sup>ème</sup> édition  
📍 Bénéjacq

#### 23 AU 27 AOÛT

➔ Fêtes de Nay  
📍 Nay

### SEPTEMBRE

#### 1<sup>ER</sup> SEPTEMBRE

➔ La Corruda  
📍 Lestelle-Bétharram

#### 7 SEPTEMBRE

➔ Vautourman Triathlon  
📍 Arbéost

#### 7 SEPTEMBRE

➔ Septen'zik  
📍 Assat

#### 14, 15 ET 16 SEPTEMBRE

➔ Assat en scène  
📍 Assat

#### 21 ET 22 SEPTEMBRE

➔ Triathlon de Baudreix - 16<sup>ème</sup> édition  
📍 Baudreix

#### 21 ET 22 SEPTEMBRE

➔ Journées Européennes du Patrimoine  
📍 Pays de Nay

#### 28 SEPTEMBRE

➔ Vautourman Duathlon  
📍 Arbéost

### OCTOBRE

#### 12 OCTOBRE

➔ Duathlon Béarn Bigorre - 6<sup>ème</sup> édition  
📍 Saint-Vincent

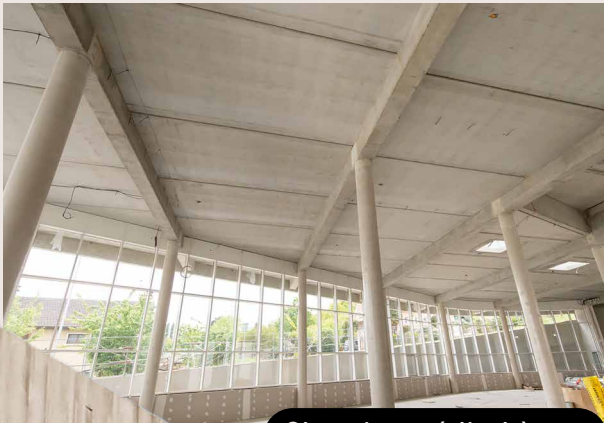
#### 19 ET 20 OCTOBRE

➔ Salon du Livre Jeunesse Frissons  
📍 Bordères

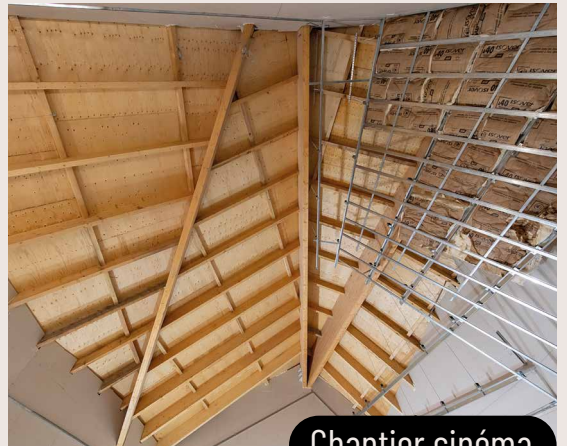
+ D'INFOS 05 59 61 11 82 - [contact@paysdenay.fr](mailto:contact@paysdenay.fr)

À L’AFFICHE

# OUVERTURE DE L'ESPACE CULTUREL DU PAYS DE NAY

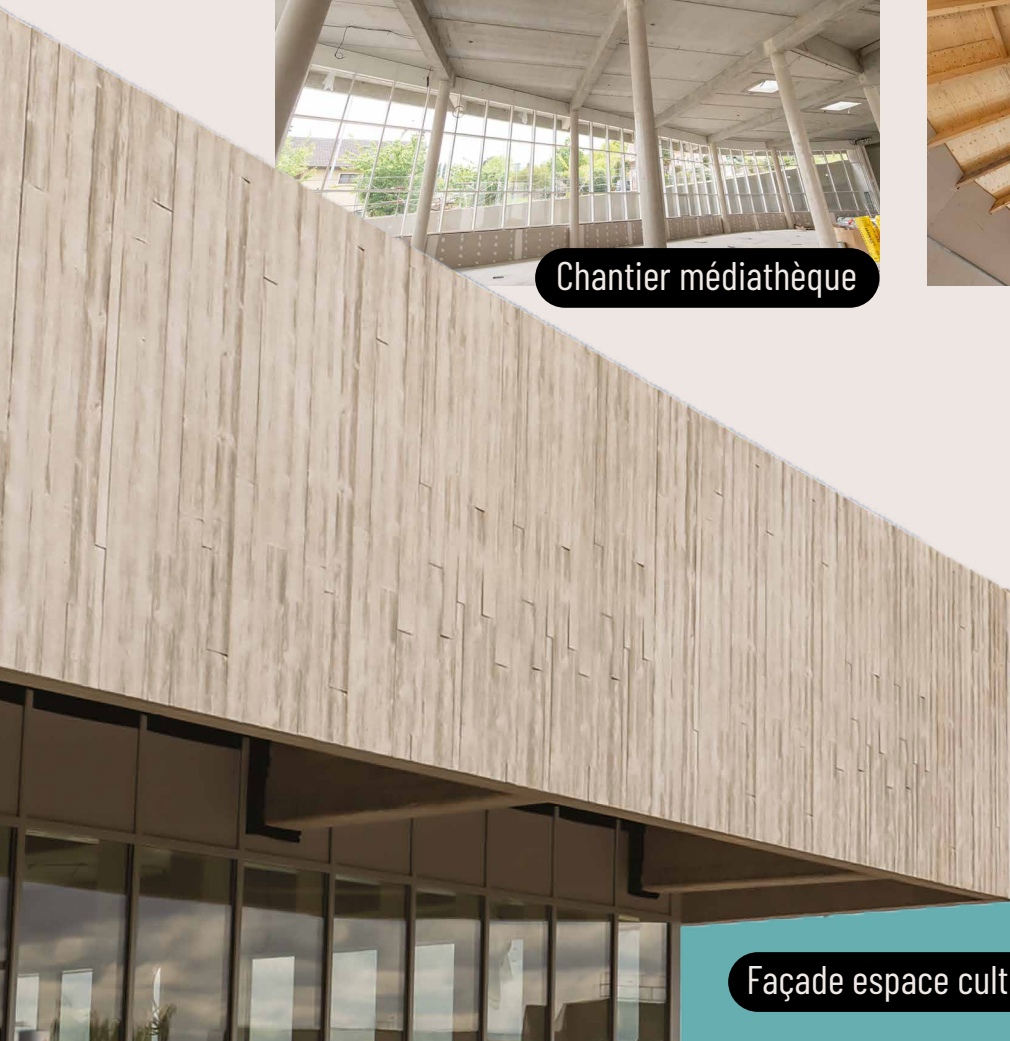


Chantier médiathèque



Chantier cinéma

## AUTOMNE 2024



Façade espace culturel

